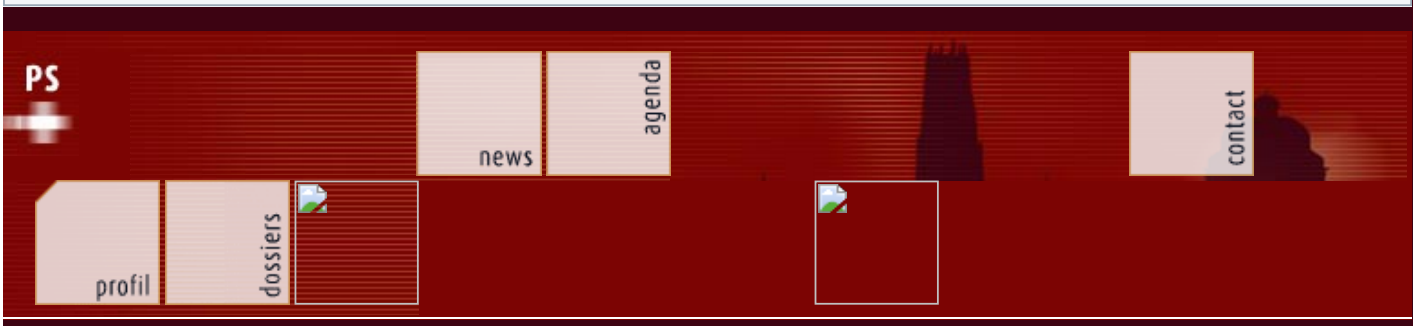
Archives alainberset.ch — copie d'archive
Tribune d'Alain Berset « On ne répond pas à une provocation par une autre provocation », publiée le 09.12.2004 sur son site www.berset.ch.
Adresse d'origine : http://berset.ch/archives/documents/2004/041209.prohelvetia.htm
Copie : Internet Archive, capture du 18.05.2005 —
https://web.archive.org/web/20050518150530/http://berset.ch/archives/documents/2004/041209.prohelvetia.htm



On ne répond pas à une provocation par une autre provocation

Alain Berset, conseiller aux Etats

Ceux qui ont soutenu au Conseil des Etats la proposition de retrancher un million de francs dans le budget 2005 de Pro Helvetia ont clairement expliqué leur geste comme une action punitive contre l'exposition de Thomas Hirschhorn à Paris. En indiquant tout aussi clairement n'avoir même pas vu l'exposition en question, ils ont reconnu agir par mauvaise humeur. Avec une légèreté qui n'est pas acceptable, la majorité du Conseil des Etats a tiré un coup de semonce au canon, pour intimider l'ensemble des acteurs culturels.

Cette manière de faire, si elle est suivie par le Conseil national, aura des conséquences fâcheuses : ce n'est pas Thomas Hirschhorn -sujet du courroux sénatorial- qui va subir la coupe budgétaire, mais d'autres projets, dans d'autres domaines culturels, avec d'autres acteurs. Le parlement aurait donc réinventé la punition collective.

Qu'on ne se méprenne pas sur mon propos : premièrement, le financement public de la culture est une affaire publique et il est normal qu'un dialogue s'engage entre les acteurs culturels et les acteurs politiques. Il doit pouvoir se dérouler sereinement. Deuxièmement, les quelques extraits de l'exposition que j'ai vus dans les médias m'ont fortement déplu. Affaire de goût personnel.

Mais, au-delà des goûts personnels de ses membres, le parlement n'est certainement pas l'institution la plus autorisée à juger de la qualité artistique d'une exposition ou d'une œuvre. Pascal Couchepin s'est d'ailleurs empressé de rappeler que cela n'est pas au parlement de déterminer quels sont les projets culturels qui doivent être soutenus. C'est pour cela que Pro Helvetia existe.

Si le parlement estime que Pro Helvetia ne fait pas correctement son travail, alors qu'il ouvre un débat de fond, avec tous les protagonistes, et qu'il prenne ses décisions en connaissance de cause. Mais, surtout, qu'il s'abstienne de prendre des décisions épidermiques et de faire des démonstrations de force dans ce domaine comme dans d'autres.

